



PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE MAINE-ET-LOIRE

FICHE DE POSTE



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SEJOUR DE COHESION - MAINE-ET-LOIRE

INTENDANT SNU

Contexte de la mission :

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes. Il est appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge comprise entre 15 et 25 ans.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- Une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- Un séjour de cohésion de 12 jours, **obligatoire**, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et de résilience ainsi que des bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ; la présente fiche de poste correspond à la direction de ce séjour,
- Une mission d'intérêt général, **obligatoire**, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel,
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 30 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariats existants (service civique notamment).

L'encadrement du séjour de cohésion compte :

1. une direction composée de : 2 chefs de centres, 2 adjoints encadrement, 1 adjoint éducatif
2. une équipe de soutien : 1 référent sport et cohésion, **1 intendant**, 2 référents sanitaires
3. des cadres intermédiaires : 4 capitaines de compagnie et 4 adjoints aux capitaines de compagnie supervisant 50 volontaires,
4. des cadres de proximité : 20 tuteurs de maisonnée de 10 volontaires.

Pour le département de Maine-et-Loire 2 centres accueilleront les séjours de cohésion du 21 juin au 02 juillet 2021. (100 jeunes par site).

A – Responsabilités particulières :

L'intendant doit avoir une expérience avérée dans le domaine de la gestion et de la comptabilité. Leurs responsabilités s'exercent dans les domaines suivants :

- Il assure la gestion de l'approvisionnement du centre.
- Il gère les stocks, fait des inventaires réguliers, organise l'entreposage des articles et calcule les frais. Il recherche les fournisseurs les plus intéressants, passe les commandes, négocie les prix, contrôle la qualité des produits, s'occupe de la facturation, de la réception et de la distribution des marchandises dans les différents services du centre.
- Il tient également la comptabilité, dresse le bilan à la fin du séjour de cohésion, s'occupe de la trésorerie. Il peut aussi être amené à élaborer les menus et à gérer l'approvisionnement en aliments frais en lien avec le service des cuisines (notamment en cas de goûter),
- Il devra avoir connaissance de « l'esprit SNU », et un sens de la gestion des équipes.

B – Expérience et formation spécifique :

1. Connaissances :

- * Connaissance particulière des logiciels de gestion,
- connaissance en matière de gestion budgétaire et comptable
- * Respect des normes d'hygiène, de stockage et de sécurité,

2. Compétences :

- * Expérience reconnue dans l'intendance (soit dans les armées, l'Éducation nationale ou les associations de jeunesse),
- * Compétences spécifiques acquises au travers d'expériences bénévoles dans divers champs d'activités : sport, animation socioculturelle, assistance sanitaire, humanitaire...
- * Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement.

Le candidat s'engage à suivre en présence continue une formation dont les modalités seront présentées lors des entretiens.

C – Conditions particulières d'exercice

Vacations en contrat d'engagement éducatif sur la base de 100 € net par jour sur environ 31 jours comprenant les journées de formation, de réunions, de repos compensateur, de retex et de séjour.

Tenue obligatoire pour l'encadrement.

Obligation de présence 24h/24 pendant le séjour de cohésion.

Documents à adresser à : SDJES49-snu@ac-nantes.fr

Date limite de réception des candidatures : le 2 avril 2021

Attention, les candidatures dont les dossiers seraient incomplets ne seront pas prises en compte.